

Extrait de : *Палеобалканистика и античност* (Москва, Наука, 1989) 145–64

## L'HARMONIE CACHÉE

Matériaux préparatoires pour la description de la poétique d'Héraclite au niveau des phonèmes  
(*Esquisse d'une théorie générale de la phonique*)  
(1989)\*

*...Le langage, mû par ses propres lois, crée chemin faisant et le rythme, et la rime, et des milliers d'autres formes et configurations encore plus importantes, mais qui n'ont toujours pas été reconnues et qui restent sans noms.*

Boris Pasternak, *Le Docteur Jivago*

Une des particularités de la prose du philosophe grec Héraclite d'Éphèse est sa richesse exceptionnelle (à tous les niveaux linguistiques) en structures poétiques et figures de rhétorique dont il faut tenir compte et comprendre le rôle si on souhaite vraiment s'initier à sa doctrine ou, plus exactement, *communier sous* (comme on « communique sous les saintes espèces ») le sens profond de sa *perception du monde*. Sans une telle communion, il ne reste de la doctrine qu'une carcasse — géniale, peut-être, mais désincarnée — qu'il serait aussi absurde d'identifier avec la Parole (le « Logos ») du penseur qu'il est absurde de goûter la poésie d'*Eugène Onéguine* [[le roman en vers de Pouchkine](#)] d'après une traduction littérale en français. Mais à la différence d'*Eugène Onéguine*, la prose d'Héraclite ne se prête pas à une lecture directe, car elle est écrite dans une langue aujourd'hui morte dont les lois, quoi que nous fassions, ne se graveront jamais dans le cortex de notre hémisphère gauche. D'où la nécessité de les appréhender indirectement, au moyen d'une analyse consciente, qui doit être suivie d'une synthèse tout aussi consciente, et ce n'est qu'après que nous pourrons parler d'une perception plus ou moins adéquate du texte<sup>1</sup>.

Rien que dans le domaine de l'expression phonétique, la prose d'Héraclite affiche trois classes de structures poétiques : deux au niveau des prosodèmes — une rythmisation syllabototique totale et une rythmisation métrique locale du texte<sup>2</sup> — et une à celui des phonèmes et des phones. Les lignes qui suivent sont une première et imparfaite tentative de tirer au clair la problématique de ce niveau-là afin de pouvoir ensuite le décrire, le mettre en rapport avec la description

---

\* [[Version française abrégée de SM 101 \(1989\) 145-164. Pour les abréviations bibliographiques, cf. vol. III.3.A, p. XIV](#)]

<sup>1</sup> Nous avons pour la première énoncé sommairement cette opinion dans notre communication *La forme poétique des fragments d'Héraclite et son importance pour bien les lire et bien les comprendre* présentée à la conférence « L'Antiquité en tant que type de culture » (Moscou, 22.11.1983) ; cf. encore SM 45 (1983) 362, 64 (1985) 85-89, 108-114. D'autres chercheurs manifestent également de l'intérêt pour la prose d'Héraclite en tant que phénomène qui ne relève pas seulement de l'histoire littéraire (cf. KAHN *ATH* [1979] 87-95, ROBB «LAH» [1983] 153-206). Mais nous sommes encore très loin d'une analyse des formes concrètes qui en constituent la texture. Les matériaux proposés ici ont précisément pour objectif de nous aider à aborder l'analyse de ces formes au niveau phonétique (lequel, pris séparément, n'est pas le plus important).

<sup>2</sup> Cf. SM 4 (1972) [[Le rythme syllabototique](#)] et vol. III.3.A ch. 3.2.1 (p. 253).

des autres niveaux et recréer de cette façon médiatisée la perception immédiate dont nous sommes incapables.

Bien qu'en elle-même l'identification des propriétés phoniques de la prose héraclitéenne ne présente pas de trop grandes difficultés, elle se heurte à un obstacle quasi insurmontable : l'inexistence dans la nature d'aucune théorie tant soit peu achevée et exhaustive de cette partie de la poétique<sup>3</sup>. Nous avons donc dû entreprendre la fabrication *ad hoc* d'un ersatz de cette théorie inexistante [...] Elle comporte deux parties : le texte de notre communication au colloque « Les Balkans dans le contexte de la zone Méditerranéenne » [09.04.1986] et un certain nombre d'addenda et corrigenda importants que nous estimons nécessaire de lui apporter [...]<sup>4</sup>

## I

Personne ne contestera les deux thèses que voici :

1) Les textes littéraires, surtout les textes poétiques, affichent des écarts évidents dans la distribution des phonèmes (ou, plus généralement, des phones) par rapport à leur distribution dans un texte neutre, et si tant il est que ces écarts sont plus ou moins systématiques, ils doivent remplir quelque fonction, avoir une signification déterminée. Mais d'autre part,

2) Des écarts analogues peuvent apparaître fortuitement, en raison du petit nombre des phonèmes et des traits différenciels existants et du nombre limité de combinaisons autorisées par la langue, et dans ce cas ils sont naturemment dénués de toute signification, ne remplissent aucune fonction.

Par conséquent, la tâche première de toute phonique générale est de nous apprendre à distinguer sans erreur possible, premièrement, les écarts des occurrences normales, et deuxièmement, les écarts volontaires des écarts accidentels. Ou, pour utiliser les formules de M. L. Gasparov, il faut « trouver une classification convaincante des phénomènes [phoniques] » et « indiquer les moyens d'en vérifier objectivement la signification »<sup>5</sup>.

Nul ne contestera non plus, apparemment, que les phénomènes phoniques se fondent sur la répétition (récurrence). Mais à peine nous poserons-nous la question de savoir quelle est la différence entre une récurrence fortuite (c'est-à-dire normale du point de vue de la langue) et une répétition voulue (c'est-à-dire anormale, introduite exprès, signifiante) que surgissent des difficultés qui paraissent insurmontables.

Selon une opinion fort répandue (et que personne, autant que nous sachions, n'a contestée), les effets phoniques<sup>6</sup> se distingueraient par leur fréquence qui

<sup>3</sup> De l'avis de M. L. Gasparov, « la simple comparaison de l'article de Brûsov [Briousov] sur la phonique de Pouchkine [[Brûsov «ZP» \(1924\)](#)] et de l'article de Masson dans *Poetics — Poetyka — Ποητική* [Masson «SRT» (1961)] montrent qu'il n'y a eu aucun progrès en 40 ans » (Lettre à l'auteur, 12.08.1987). Cf. encore GASPAROV «F» (1987).

<sup>4</sup> [\[Une troisième partie — omise ici — se composait de schémas phoniques expérimentaux d'un certain nombre de fragments d'Héraclite. Cf. maintenant III.3.A, ch. 3.3 \(p.253-305\)\]](#)

<sup>5</sup> Lettre à l'auteur, 24.12.1985.

<sup>6</sup> [\[Les effets phoniques dont il est question ici sont naturellement ceux qu'aucune convention expresse n'exige : l'identification des rimes est un jeu d'enfant.\]](#)

s'écarterait considérablement de la fréquence statistique moyenne des sons ou combinaisons de sons concernés. Mais le malheur est qu'on peut observer de tels écarts dans tout segment fini de texte, et plus ce segment est court, plus les écarts sont considérables. Comme la portée des consonances est limitée par les faibles capacités de notre mémoire à court terme (les psychologues savent depuis longtemps que la mémoire à long terme préfère fixer non la sonorité, mais le sens du message entendu), « nous sommes condamnés à étudier des tronçons brefs où la statistique ne marche pas », selon une autre formule lapidaire de M. L. Gasparov<sup>7</sup>.

Mais si même un outil aussi puissant que la statistique ne permet pas de déceler ces écarts, comment se fait-il que le lecteur, lui, peut les percevoir sans difficulté (consciemment ou inconsciemment, peu importe : s'il ne les percevait pas, notre recherche serait sans objet) ? Il suffit de poser cette question pour se convaincre que les phénomènes phoniques ne sont pas de nature statistique. Mais alors que sont-ils ?

L'élément structurel fondamental de la phonique, avons-nous dit, est la répétition. La répétition de quoi ? De sons ou de combinaisons de sons. Qu'ont-ils de particulier ? Premièrement, en règle générale, ils ne sont porteurs d'aucune signification, d'aucun contenu propre, leurs limites ne coïncident pas avec celles des unités signifiantes (et lorsque parfois elles coïncident, il faut y voir précisément une coïncidence). Deuxièmement, faute d'avoir un contenu, ces sons ou combinaisons de sons n'existent pas par eux-mêmes, en dehors de la répétition qui les révèle. Mais une foule de récurrences naturelles parfaitement inévitables dans tout discours, dans tout texte, possèdent les mêmes propriétés. Pour qu'une récurrence soit perçue comme extraordinaire, comme quelque chose qui dépasse le cadre des phénomènes linguistiques normaux, les sons récurrents doivent afficher une propriété exceptionnelle, une propriété dont ils seraient privés dans un texte non-littéraire, ils doivent être marqués. Mais par quoi ?

Par leur position dans le texte. Si les occurrences de l'élément récurrent ont des positions identiques, il est improbable que leur récurrence soit fortuite. Mais en ce cas se pose immédiatement la question : par rapport à quoi ces positions sont-elles « identiques » ? En termes généraux la réponse tombe sous le sens : par rapport à des unités présentes dans le texte de la façon la plus évidente. Plus concrètement, deux situations sont concevables dont l'une est vraie pour tout texte littéraire et l'autre seulement pour un texte rythmisé. Dans le premier cas, ce sont les unités signifiantes de la chaîne parlée qui servent de système de référence. Ces unités constituent toute une hiérarchie comprenant les phrases, les propositions, les syntagmes, les phraséologismes, les vocables et les symmorphèmes. Dans le cas d'un texte rythmique, le même rôle peut être assumé par des segments rythmiquement intégrés de la chaîne parlée : côla, vers (hémistiche, distiche...), strophe. En outre, les unités de même rang participant à la récurrence ont tendance à avoir une longueur identique (à être isosyllabiques).

Nous proposons donc la définition suivante de la répétition phonique.

Une répétition est phonique si les éléments phoniques (non-signifiants) récurrents occupent des positions identiques à l'intérieur d'unités signifiantes ou rythmiques identiques (qui occupent le même rang dans la hiérarchie) ou sem-

---

<sup>7</sup> *Ibidem.*

blables (qui occupent des rangs voisins et sont mutuellement externes) faisant partie d'une unité commune de rang plus élevé.

C'est ainsi que l'allitération (...) est la répétition d'une combinaison de sons déterminée localisée au début du mot, ou du cōlon, ou du vers ; l'épiphore, comme son cas particulier la rime, est (en simplifiant un peu) la répétition d'une combinaison de sons déterminée localisée à la fin du mot, du syntagme, du cōlon ou du vers. Et on peut définir de la même façon les autres « formes et configurations » moins répandues<sup>8</sup>.

Nous n'avons caractérisé jusqu'ici que deux paramètres de ces structures : l'unité de référence et la position à l'intérieur de celle-ci. Le troisième paramètre important est la composition de l'élément phonique récurrent. Le sous-élément principal de tout élément phonique est naturellement le phonème ou plus exactement le phone, c'est-à-dire la face purement acoustique du phonème et de ses allophones (deux allophones *hétérophones* d'un même phonème sont généralement des phones distincts, tandis que deux allophones *homophones* de phonèmes différents n'en font qu'un, quoique parfois la phonologie ou la morphonologie, voire la graphique, prennent le dessus sur la phonétique « pure »<sup>9</sup>). Mais il y a aussi les répétitions partielles de phones auxquelles participent non pas tous les traits différentiels (*phèmes*) représentés, mais seulement une partie d'entre eux constituant un *symphème* (par exemple dans les récurrences [t] — [th] — [d] ou [k] — [g]). D'un autre côté, le phone est rarement répété seul, nous observons bien plus souvent la récurrence d'une même suite de phones, ou du même *symphone*. Le phème, le symphème et le phone sont des *monophones*. Avec le symphone, ils épuisent la liste des éléments phoniques continus. Mais il peut y avoir aussi des récurrences d'éléments plus compliqués formant non une suite continue de sous-éléments contigus, mais une suite discontinue d'éléments pouvant être séparés les uns des autres. Je propose de les appeler *diaphones*. Contrairement aux éléments continus, ils permettent des récurrences non seulement directes (parallèles), mais aussi renversées (palindromiques) ou comportant diverses permutations (anagrammatiques). Symphones et diaphones peuvent être combinés sous l'appellation commune de *polyphones* (à distinguer des *monophones* que sont le phème, le symphème et le phone). Enfin, un système de diaphones combinés ou enchevêtrés constitue une structure d'ordre supérieur : l'*hyperphone* ou *système consonant*.

Le quatrième et dernier paramètre dont doit tenir compte toute classification des structures phoniques est le caractère des *récurrences*. Elles peuvent être continues (AAA..., *blablaba*...) ou discontinues (AbcAdeAfgA...), et ces dernières régulières (exemple précédent) ou irrégulières (AbAcdeAfgA...). Mais les récurrences continues détruisent tout contenu et sont rares (refrains, etc.), tandis

<sup>8</sup> Outre l'allitération (A—/A—) et la rime (—A/—A), mentionnons les répétitions réflexes : l'anneau (A—/—A) et la jonction (—A/A—). Sont également possibles la consonance totale (ABC/ABC), annulaire (A—B/A—B), médiane (—A—/—A—), médio-annulaire (A—B—C /A—B—C), etc. ainsi que leurs équivalents réflexes (ABC/CBA), anagrammatiques (ABC/DCA) et une foule d'autres [nous avons maintenant quelque peu modifié cette terminologie, cf. ch. 3.3].

<sup>9</sup> Comme, par exemple, dans les rimes pour les yeux ou les *anagrammes* (pour peu qu'on les distingue des « *anaphones* »). Pareille perception n'est spécifique que des littératures écrites et suppose un niveau d'alphabétisme suffisant pour que la perception acoustique traditionnelle du texte cède la place à une lecture purement visuelle et « grammaticale ».

que les rapports quantitatifs entre intervalles relèvent plutôt de la rythmique que de la phonique. Une division plus importante des récurrences est celle qui distingue les répétitions simples des répétitions doubles, triples, etc. (c'est-à-dire répétées de 2 à  $n$  fois) et parmi ces dernières les répétitions complètes ou partielles (lorsque les sous-éléments qui les sous-tendent ne sont pas tous représentés dans chacune des occurrences) Une distinction encore plus importante est celle qui oppose les répétitions directes aux non-directes (les parallèles aux non-parallèles, à autre ordre de succession de leurs sous-éléments). La classification de toutes les structures possibles (A—B—A—B..., A—B—B—A... etc.) est une tâche très difficile et d'une utilité toute relative dont nous nous abstenons ici.

Telle est en termes généraux notre réponse à la question : en quoi consiste la différence structurelle entre écarts phoniques et récurrences linguistiques normales ? Passons à la seconde question : en quoi consiste la différence entre écarts phoniques accidentels et non accidentels ?

Si un texte n'est pas littéraire, *en rien*. Il n'y a et il ne peut y avoir aucune différence. Certes, au fur et à mesure qu'un texte est rédigé, des répétitions phoniques accidentelles peuvent survenir en accord total avec la statistique. Mais si l'auteur rédige ce texte avec en tête l'intention (consciente ou inconsciente), la *visée* [le « braquage » psychologique] de tirer parti de la phonique en tant que moyen d'expression supplémentaire, ces répétitions accidentelles seront soit éliminées, expugnées en tant que dissonantes par rapport à son projet, soit au contraire assimilés et intégrés à la « bande sonore » au même titre que les répétitions délibérées. (Les répétitions accidentelles non éliminées et non intégrées nous donnent la mesure de la non littérarité d'un texte qui prétend à une littérarité tenant compte de la phonique.) A défaut d'une visée phonique, elles sont soit sans grand relief (ne sont ni trop voyantes, ni trop fréquentes), soit condamnées à être éliminées pour non-conformité avec le projet. Autrement dit, des récurrences phoniques accidentelles peu voyantes ne sont possibles que rarement, et cela seulement dans des textes où l'organisation littéraire du niveau des phonèmes est inexistante ou réduite au minimum<sup>10</sup>.

Tout cela n'a rien d'étonnant. En effet, les structures phoniques créent, par rapport au discours non littéraire, une différence non pas quantitative (fréquence anormalement grande des récurrences), mais qualitative. C'est une chose qu'il est facile de démontrer à l'aide — paradoxalement — d'un petit calcul. Prenons le cas le plus simple : l'allitération monophonique en [p] dans un texte russe. Ce phonème est celui qu'on rencontre le plus fréquemment en début de mot (probabilité 0,207) : un mot sur cinq environ commence par lui<sup>11</sup>. Si nous avons choisi cet exemple, c'est pour cette raison précise : de toutes les structures pho-

<sup>10</sup> Plus généralement la notion de visée possède dans le texte (poétologique) qui est le nôtre, de nombreuses potentialités explicatives. C'est ainsi qu'on peut sans doute parler, par exemple, d'un rôle « phonisant » joué par la visée phonique eu égard aux récurrences non phoniques (« résonance » phonique) et d'un rôle « déphonisant » de l'absence évidente d'une telle visée eu égard à des consonances parfaitement valables (neutralisation phonique) ; cette absence de visée peut d'ailleurs être de deux espèces — propre à l'auteur ou propre au lecteur (surdité phonique) —. On peut également distinguer la visée « genresque » qui existe indépendamment de la volonté de l'auteur et son application concrète par l'auteur. Qui plus est, on peut sans doute reconnaître dans cette visée générale une part consciente (par exemple les règles de la versification) et une partie subconsciente, intuitive — « atmosphère » littéraire du temps (...).

<sup>11</sup> PIOTROVSKIJ R. G. *et al.*, *Matematiki eskazhivaia lingvistyka* (Moskva, Nauka, 1977) 126.

niques possibles en russe, l'allitération simple en [p] a le plus de chances d'être accidentelle. Eh bien ! cette structure accidentellement la plus fréquente est quand même cinq fois moins probable, donc cinq fois plus surprenante et plus remarquable, que son absence. Et si nous prenons le phonème [š], correspondant à la lettre *ш* (probabilité d'apparition en tête de mot : 0,003)<sup>12</sup>, l'improbabilité de sa récurrence accidentelle atteindra 333 contre 1 ! Et lorsque l'allitération comporte une combinaison de deux, trois... phones, l'improbabilité de son apparition fortuite augmente d'environ un ordre de grandeur par sous-élément supplémentaire. Lorsque le nombre des récurrences augmente d'une seule unité, cette improbabilité est élevée au carré. Quant aux hyperstructures combinant plusieurs répétitions différentes, leur improbabilité est égale non à la somme, mais au produit des improbabilités des structures constitutives<sup>13</sup>.

Il est vrai qu'il y a aussi des facteurs qui réduisent l'improbabilité des récurrences : quand il est possible de choisir entre deux ou plus unités de référence en tant que « porteuses » de la répétition (qui peut intervenir par exemple soit dans le mot suivant, soit en sautant un mot) ; quand sont permises plusieurs dispositions différentes de certains sous-éléments d'un diaphone ; quand sont autorisées des incises, des permutations etc., [bref chaque fois que les critères d'identification d'une récurrence sont assouplis et offrent des degrés de liberté] l'improbabilité diminue proportionnellement au nombre de possibilités admises. Mais ces diminutions sont sans commune mesure avec l'accroissement de l'improbabilité suscité par l'inclusion dans une répétition ne serait-ce que d'un seul phone supplémentaire<sup>14</sup>.

Tout ceci permet de comprendre pourquoi la méthode consistant à comparer le texte étudié à des textes de référence nous semble superflue (en tout cas pour

<sup>12</sup> *Ibidem*.

<sup>13</sup> Le raisonnement que nous venons de faire a ceci de paradoxal que la récurrence phoniquement pertinente de tel ou tel phone ou polyphone semble avoir une nature statistique et supposer des écarts considérables de la fréquence de ces phones dans des positions strictement déterminés sans pour autant susciter d'écarts notoires par rapport à leur fréquence linguistique moyenne. Mais comme ces positions sont strictement définies relativement à des unités signifiantes ou rythmiques (autrement dit, des unités percevables sans difficulté), le subconscient du destinataire n'a pas besoin, pour percevoir la répétition (autrement dit la ressemblance phonique desdites unités), d'aucune estimation quantitative de son improbabilité : la quantité s'est muée en qualité et l'improbabilité de la répétition découle de façon univoque de sa simple présence dans cette position. — Ce raisonnement conduit aussi à une autre conclusion : plus la composition phonique de l'élément récurrent est complexe et moins elle admet de variantes, c'est-à-dire plus le nombre exprimant l'improbabilité d'une récurrence accidentelle est grand, moins cet élément a besoin de béquilles positionnelles pour être perçu en tant qu'élément phonique (cf. *infra*, II, point 2).

<sup>14</sup> Il peut être mathématiquement prouvé que même s'agissant de diaphones où toutes les permutations sont permises, l'improbabilité d'une récurrence accidentelle continuera à s'accroître à chaque addition au diaphone d'un seul sous-élément supplémentaire, et cela jusqu'à ce que le diaphone comporte de 30 à 40 sous-éléments ! — Une conviction fort répandue veut que les récurrences d'unités signifiantes (morphèmes, lexèmes etc.) n'aient pas de grande importance phonique parce que les autres niveaux font écran au niveau des sons. La question nous paraît moins simple. Premièrement, nous en sommes convaincu, toute répétition — en cas de visée favorable à la phonique — est toujours tant soit peu perceptible, car il est impossible qu'un segment de texte devienne en quelque sorte inaudible. Quant au degré de perceptibilité, au niveau phonique, d'un élément signifiant, elle est directement proportionnelle à sa redondance aux autres niveaux et inversement proportionnelle à sa signification à ces niveaux. Ceci est notre deuxième point. Troisièmement des éléments signifiantes phoniquement identiques peuvent ne pas coïncider sémantiquement, et cette non-coïncidence est un des mécanismes les plus importants pour générer un sens nouveau, le sens poétique (paronomases, etc.). Qui plus est, le côté purement phonétique — en tant que condition de l'effet sémantique — devient encore plus perceptible malgré l'incontestable importance (redondance) du niveau du sens.

identifier les structures phoniques et en reconnaître la signification poétique). Pareille confrontation est incontestablement nécessaire pour l'étude comparative des poétiques d'auteurs différents. Mais les structures phoniques elles-mêmes sont des entités douées d'une existence absolue, elles sont présentes dans le texte et peuvent y être identifiées sans qu'il faille faire appel à aucun autre texte. Si relativité il y a, elle ne concernera que leur degré de nouveauté, de perfection esthétique, d'importance, etc., le choix de tel ou tel mode de sélection, d'utilisation etc., c'est-à-dire non pas leur qualité de répétitions phoniques en tant que telles, mais leur efficacité dans tel ou tel contexte historico-littéraire, dans tel ou tel « langage » (au sens sémiotique du terme). C'est justement là que passe la ligne de démarcation fluctuante entre les avant-gardistes et les rétrogrades, les novateurs et les traditionalistes, les genres relevés et les genres vulgaires, etc. (...)

## II

Et voici les corrections et les additions annoncées *supra*.

1. Le premier et principal défaut de la théorie énoncée ci-dessus est qu'elle n'est pas universelle et fait passer une partie de la phonique (la partie la plus importante, il est vrai) pour toute la phonique. Or les effets sonores ne se limitent pas aux seules répétitions phoniques internes du texte, ou consonances, autrement dit aux récurrences de type « texte—même texte ».

La phonique est l'utilisation de l'enveloppe sonore du texte (discours) — de concert avec d'autres moyens — pour nouer des liens inexistantes au niveau de sa sémantique purement linguistique, entre des éléments sonores du texte et... n'importe quoi. C'est-à-dire, hormis le rapport « texte—même texte » (la consonance) étudié dans la première partie, sont également possibles les rapports « texte—autre texte » (citation phonique), « texte—monde extérieur » (onomatopée), « texte—sphère affective du psychisme humain » (conditionnement psychique), « texte—canons de l'euphonie » (mélodie, harmonie), « texte—code phonique symbolique / allégorique » (glossolalie), « texte—langue-paradigme donnée » (énigmatique phonique)... Et cette liste est incapable d'épuiser toutes les possibilités, car il s'agit certainement d'un ensemble ouvert. Ceci était notre première correction.

La deuxième consiste à reconnaître que, bien que le texte soit représenté dans chacune de ces situations par sa face sonore (phonétique et asémantique), celle-ci s'y manifeste par le truchement de propriétés fort diverses : acoustiques (quand importe la qualité du son en tant que son), dynamiques (quand importe le caractère de l'articulation des phonèmes), distinctives (quand importent les rapports d'identité/altérité des sons), « signalisantes » (quand importe la propriété du son de susciter une réaction), voire pseudo-sémantique (quand le son, fragment potentiel d'un signe linguistique extérieur au texte, sert de fragment du *contenu* de ce mot)... Là non plus nous ne croyons pas avoir épuisé toutes les possibilités, d'autant moins qu'il y a encore des cas hybrides.

Troisième correction : comme le contexte a déjà dû le suggérer, le rapport « texte—corrélat du texte », bien qu'il se fonde le plus souvent sur une ressemblance directe, c'est-à-dire sur la consonance ou l'isomorphisme dynamique, peut

avoir aussi une autre nature, une nature psychologiquement ou socio-culturellement médiatisée : réflexe, esthétique, symbolique...

Bref, nous sommes encore loin de la phonique générale. Il n'en demeure pas moins que la phonique de type « texte—texte » est la partie la plus visible, la plus incontestable et la plus importante de la phonique en tant que telle.

2. Mais l'interprétation proposée plus haut pour expliquer la phonique de type « texte—texte » n'est pas non plus irréprochable. Son défaut principal est d'absolutiser la « position » identique des éléments d'une consonance en tant que critère permettant de distinguer les récurrences normales (accidentelles) des répétitions artificiellement créées. Ce critère est important et inévitable en présence de répétitions dictées par le genre, canonisées par des conventions (notre rime, l'allitération germanique, etc.). Mais il nous suffit de pénétrer dans le domaine des « milliers d'autres formes et configurations encore plus importantes, mais qui n'ont toujours pas été reconnues et qui restent sans noms » pour qu'il devienne un simple cas particulier : un des moyens (un des principaux moyens, semble-t-il, il est vrai) permettant non seulement d'obtenir la consonance elle-même, mais aussi d'atteindre par elle le but fondamental de la phonique intratextuelle. A savoir : *produire une ressemblance phonique entre les unités signifiantes et/ou rythmiques du texte.*

En ce cas, les moyens concrets dont cette similitude phonique a été obtenue importent peu. L'important est d'établir : 1) entre *quoi* et *quoi* s'instaure cette ressemblance et 2) combien elle est grande.

Ce dernier caractère — le degré de ressemblance — est déterminé par l'ensemble des paramètres phonétiques des unités qui y participent, la corrélation entre leurs éléments en accord (la consonance) et leurs éléments en désaccord (la dissonance) : le nombre absolu et relatif des sous-éléments constitutifs de la consonance ; leur continuité ou leur discontinuité ; l'ordre des sous-éléments — parallèle, palindromique, anagrammatique ? — et notamment, dans les deux premiers cas, le degré d'identité de leurs positions ; l'isosyllabisme ou anisosyllabisme des unités confrontées ; la coïncidence ou la non-coïncidence de la position et de la mélodie de l'accent, etc., etc. Les cas-limite : d'un côté identité phonétique totale (homophonie-homonymie), de l'autre absence de toute récurrence phonique sauf celles qui sont inévitables (voyelles solitaires occupant des positions différentes). Qui plus est, en vertu de notre raisonnement antérieur, si le texte est littéraire, il ne peut pas y avoir de consonances fortuites : ou bien l'auteur les veut, ou il les évite, ou il leur est indifférent, mais en tout état de cause le texte reflète non la norme linguistique qui détermine la fréquence des consonances accidentelles, mais la volonté de l'auteur. Dans le premier cas, elles sont nombreuses et pleines de sens, dans le second il n'y en a pas, dans le troisième il y en a peu et leur fonction sémantique est secondaire.

Pratiquement, cela signifie que pour la phonique « texte—texte » en tant que chapitre de la poésie il importe moins de trouver une classification convaincante des structures consonantiques (à l'exception, bien sûr, de celles qui sont canonisées par le genre) que d'inventer le moyen de mesurer le degré de ressemblance phonétique des unités consonantes (signifiantes et/ou rythmiques). C'est

une tâche difficile, mais apparemment réalisable, qui nous permettra de quantifier, premièrement, le poids sémantique de chaque consonance séparée et, deuxièmement (en en comparant la densité et le poids avec un texte non-poétique), l'attitude de l'auteur à l'égard de la phonique.

3. Parmi les types de phonique énumérés au point 1 de cette seconde partie nous avons mentionné la phonique de type « texte—langue-paradigme donnée » (énigmatique phonique) : et nous avons dit un peu plus loin que le son du texte y jouait le rôle de fragment potentiel du sens d'un autre signe linguistique, un signe extratextuel, dont il pouvait représenter une partie. C'est sans doute à peu près ainsi qu'on pourrait définir l'anagramme (au sens saussurien du mot) dans le cadre de la conception que nous développons.

Or, ce type de phonique diffère radicalement de tous les autres. Dans le cas de la relation phonique « texte—même texte », nous disposons des deux corrélats de chaque consonance, et pour remarquer celle-ci le destinataire n'a besoin que de faire attention, d'ouvrir les oreilles (en principe, il pourrait même confier ce travail à son ordinateur). Dans le cas de relations comme « texte—autre texte », « texte—monde extérieur », « texte—sphère affective » etc., on ne trouve dans le texte qu'un seul des deux termes de la relation d'identité phonique, le second devant être représenté d'avance dans le psychisme du lecteur-auditeur et en être extrait grâce justement au rapport de similitude, ou tout autre rapport, qui le rattache à ces phonèmes ; autrement dit, la perception d'une consonance, d'un signal, etc. ne dépend pas seulement de l'attention du destinataire, mais aussi de son érudition, du contenu de sa mémoire. De plus, dans le premier cas comme dans celui-ci, bien que ce savoir puisse être plus ou moins clair, plus ou moins adéquat à ce qu'avait envisagé l'auteur, ce dernier mise quand même sur une correspondance suffisamment univoque qui garantisse la perception de la ressemblance ou du signal, autrement dit espère extraire de la mémoire du destinataire le corrélat externe correct, et non n'importe quoi.

Extérieurement, la situation relativement aux anagrammes ressemble plutôt à la deuxième des deux situations décrites : là aussi nous n'avons qu'un seul des deux termes de la consonance, et il faut extraire le second de thésaurus linguistique du lecteur-auditeur. Mais le malheur est que, compte tenu du nombre limité des phonèmes et de l'immensité du vocabulaire de la langue, tout phone ou symphone qui n'est pas rigidement intégré à tel ou tel signe linguistique, peut assumer le rôle de fragment d'un nombre illimité de « sens », autrement dit établir un rapport « anagrammatique » avec pratiquement n'importe lequel de ses voisins dans le texte et, partant, éveiller dans la mémoire n'importe quelle association d'idée (autrement dit, n'en susciter aucune). En d'autres termes, il n'y a ici par principe aucune correspondance terme à terme entre les corrélats supposés, et faute de corrélation il ne peut y avoir de corrélats, y compris celui qui figure soi-disant dans le texte : rien en effet ne permet de le dégager.

Cela signifie-t-il que les anagrammes de de Saussure ne sont que fiction ? S'agissant de nombreuses reconstructions concrètes — oui. Mais s'agissant du phénomène lui-même — non, car il est attesté ne serait-ce que par des exemples non triviaux tels que l'acrostiche (le mésostiche, le téléstiche), de nombreuses devinettes folkloriques (*Черный конь прыгает в огонь* [Un cheval noir saute dans

*le fourneau*]. Solution : *κочерга* [un tisonnier]), sans parler de maints exemples suffisamment convaincants découverts dans divers textes anciens et modernes.

Il faut pourtant comprendre clairement qu'il ne peut pas y avoir d'anagrammes dignes d'attention si l'on n'a pas trouvé dans le texte : a) des indices suggérant qu'une anagramme peut bien y figurer, b) des indices définissant le caractère (contenu) le plus probable de cette anagramme potentielle et c) des indices démontrant que cette anagramme, une fois identifiée (si tel est le cas), ne pouvait avoir été le fruit d'une simple coïncidence. La description et la classification de ces indices restent à faire.

Il découle également de tout cela que contrairement aux autres structures et figures phoniques, les anagrammes ne sont pas elles-mêmes porteuses d'information, elles ne nouent pas de liens nouveaux entre le texte et quelque chose qui n'y est pas représenté, elles ne font qu'explicitier (pour qui sait les découvrir et les comprendre) une information qui y est d'ores et déjà présente implicitement ou, plus souvent, la répéter, « jouer » avec son mot-clé, entonner la même chanson.

Dernier point. Excepté pour les cas de répétition réitérée de la même anagramme sur un petit espace, il est pratiquement impossible de la percevoir acoustiquement (et lorsque c'est possible, on ne perçoit qu'une consonance sans le contenu extratextuel qu'elle exprime). Aussi est-il difficile de lui trouver une fonction autre que ludique (devinette), ou ésotérique (formulation d'un nom tabou), ou sacrale (sanctification du texte par incrustation du mot sacré). Mais quelle qu'elle soit, cette fonction ne suffit pas par elle-même pour marquer l'anagramme si l'auteur n'a pas pris lui-même le soin de le faire. Chercher des anagrammes est alors aussi vain que séparer l'eau bénite de l'eau de robinet qu'on aurait versée dans le même flacon. (...)